



Dévoilement des nominations 2015 **Le grand jour est arrivé !**

Montréal, le 22 septembre 2015 – C'est aujourd'hui que l'ADISQ dévoile les artistes et artisans en nomination dans le cadre de l'édition 2015 de ses trois galas, grande fête annuelle des artistes et professionnels de la chanson, de la musique et de l'humour d'ici.

Les nominations

Cette année, ce sont **276** nominations qui sont décernées à **122** artistes et à **98** producteurs et professionnels. Vous pouvez découvrir, dès maintenant, les nominations sur la feuille ci-jointe ou sur PalmarèsADISQ.ca.

Les nominations dévoilées proviennent du recensement de **209** albums, **54** spectacles, **52** vidéoclips, pour un total de **337** produits recensés du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015.

Votez pour les artistes de l'année dès maintenant !

Qui de **Marie-Pierre Arthur**, **Brigitte Boisjoli**, **Isabelle Boulay**, **Marie-Mai** ou **Ariane Moffatt** sera l'Interprète féminine de l'année ? Est-ce **Louis-Jean Cormier**, **Marc Dupré**, **Jean Leloup**, **Alex Nevsky** ou **Vincent Vallières** qui remportera les grands honneurs du côté de l'Interprète masculin de l'année ? Quel Groupe ou duo parmi **Alfa Rococo**, **Galaxie**, **Kaïn**, **Marie-Eve Janvier** et **Jean-François Breau** ou **Radio Radio** sera le plus remarqué ?

À partir d'aujourd'hui, l'ADISQ invite le public à joindre sa voix à celle de l'Académie afin de choisir qui remportera la course aux Félix. Tous les détails et prix à gagner sur ICI.Radio-Canada.ca/adisq, le réseau principal de vote.

PalmarèsADISQ vous accompagne jusqu'aux Galas !

Visitez le site PalmarèsADISQ afin d'y découvrir une section entièrement dédiée aux trois galas de l'ADISQ. Vous y retrouverez tous les artistes et artisans en nomination, des listes musicales et du contenu exclusif relié à cette grande fête de la musique québécoise. Rendez-vous sur PalmarèsADISQ.ca pour tout connaître !

-30-

Source : ADISQ 514 842-5147

Relations de presse : Martine Laforce, Roy & Turner Communications 514 844-9678, poste 202





GALA DE L'ADISQ :

Louis-José Houde à l'animation pour une 10^e année !

Montréal, le 22 septembre 2015 – Louis-José Houde sera de retour le **8 novembre** prochain pour une 10^e année à l'animation du **Gala de l'ADISQ**, diffusé à Radio-Canada depuis maintenant 37 ans ! Auditoire cumulé en 10 ans : plus de 11 millions de téléspectateurs !

Ce sont 12 trophées Félix qui seront remis pendant cette importante célébration du disque, du spectacle et de l'humour, présentée en direct de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Radio-Canada : Le Gala sur toutes les plateformes

Radio-Canada déploiera toutes ses plateformes pour offrir une fenêtre de promotion incomparable aux artistes en nomination. ICI Musique nous offrira des duos en cadeau et reviendra avec son concept de vidéos originales célébrant la musique d'ici. Cette année, les capsules présenteront trois duos originaux. Les artistes ont choisi leur chanson parmi les nominations de la catégorie Chanson de l'année des éditions passées du Gala. À découvrir dès le 14 octobre, et d'ici là, une webradio « nominations » est offerte en écoute sur ICI Musique !

La plateforme web de Radio-Canada demeure cette année le réseau officiel des catégories soumises au vote du public et assure, année après année, les tant attendues capsules pochettes de Louis-José Houde pour notre plus grand plaisir.

SiriusXM : Un fidèle partenaire

L'ADISQ tient à souligner la 10^e année de collaboration entre SiriusXM et le Gala de l'ADISQ. En plus d'être une année anniversaire, SiriusXM s'affiche comme partenaire des trois galas de l'ADISQ et présente le vote des Artistes de l'année. L'ADISQ accueille également Metro pour une 2^e année, ainsi que Subway, présentateur du vote Chanson de l'année. L'ADISQ souhaite aussi remercier la SODEC et du Gouvernement du Canada pour leur soutien.



L'Autre Gala : Olivier Robillard Laveaux anime le premier Gala de l'ADISQ 2015

Montréal, le 22 septembre 2015 – L'Autre Gala : le premier Gala de l'ADISQ 2015, aura lieu le mardi 27 octobre, à 20h et sera diffusé en direct sur MusiquePlus et MusiMax, pour une huitième année consécutive. C'est à Olivier Robillard Laveaux que revient l'animation de cette soirée qui donnera le coup d'envoi des remises de Félix artistiques ! Dans un format renouvelé, l'événement qui aura lieu au Métropolis, laissera toute la place à la musique. Rappelons que L'Autre Gala est la première remise de Félix tous styles confondus, allant du rock au jazz, en passant par l'alternatif et l'humour.

Méromane averti, **Olivier Robillard Laveaux** a été journaliste et chef de la section musique à l'hebdomadaire *Voir* avant de faire le saut à la télévision et à la radio. Chroniqueur musical pour différentes émissions Olivier est, aujourd'hui, à la barre de l'émission *FAQ (Fabriqué au Québec)* diffusée à MusiquePlus.

L'événement retrouve donc ses quartiers au Métropolis, alors qu'il y tenait l'affiche entre 2005 et 2010; une salle à son image, désinvolte et un brin rebelle.

L'ADISQ remercie ses indispensables partenaires, le Fonds Harold Greenberg, SiriusXM et Stingray Musique, fiers commanditaires de L'Autre Gala ainsi que la SODEC et le Gouvernement du Canada.

Le Gala de l'Industrie avec Claudine Prévost : webdiffusé !

Le Gala de l'Industrie, animé par Claudine Prévost pour une neuvième année, sera présenté à compter de 16h, au Club Soda. Cette année, la remise de 26 Félix aux nombreux artisans, artistes, producteurs et professionnels qui donnent vie à la chanson, à la musique et à l'humour d'ici sera captée par Livetoune et webdiffusé sur leur site et celui de PalmarèsADISQ.

**FÉLIX REMIS LORS DU GALA DE L'ADISQ,
PRÉSENTÉ PAR RADIO-CANADA,
LE 8 NOVEMBRE 2015**

- Album de l'année - Adulte contemporain
- Album de l'année - Folk
- Album de l'année - Pop
- Auteur ou compositeur de l'année
- Chanson de l'année
- Groupe ou duo de l'année
- Hommage
- Interprète féminine de l'année
- Interprète masculin de l'année
- Révélation de l'année
- Spectacle de l'année - Auteur-compositeur-interprète
- Spectacle de l'année - Interprète

**FÉLIX REMIS LORS DE L'AUTRE GALA,
PRÉSENTÉ PAR MUSIQUEPLUS ET MUSIMAX,
LE 27 OCTOBRE 2015**

- Album de l'année - Alternatif
- Album de l'année - Anglophone
- Album de l'année - Choix de la critique
- Album de l'année - Classique / Orchestre et grand ensemble
- Album de l'année - Classique / Soliste et petit ensemble
- Album de l'année - Country
- Album de l'année - Hip-Hop
- Album de l'année - Jazz
- Album de l'année - Meilleur vendeur
- Album de l'année - Musiques du monde
- Album de l'année - Réinterprétation
- Album de l'année - Rock
- Album de l'année - Traditionnel
- Artiste québécois de l'année s'étant le plus illustré hors Québec
- Spectacle de l'année - Anglophone
- Spectacle de l'année - Humour
- Vidéoclip de l'année

FÉLIX REMIS LORS DU GALA DE L'INDUSTRIE, LE 27 OCTOBRE 2015

- Album de l'année - Instrumental
- Album ou dvd de l'année - Humour
- Album ou dvd de l'année - Jeunesse
- Artiste de la francophonie s'étant le plus illustré au Québec
- Agence de spectacles de l'année
- Anthologie de l'année
- Arrangeur de l'année
- Concepteur d'éclairage de l'année
- Diffuseur de spectacles de l'année
- Émission de télévision de l'année - Humour
- Émission de télévision de l'année - Musique
- Équipe de promotion radio de l'année
- Équipe de promotion Web de l'année
- Équipe de relations de presse de l'année
- Événement de l'année
- Maison de disques de l'année
- Maison de gérance de l'année
- Metteur en scène de l'année
- Pochette d'album de l'année
- Prise de son et mixage de l'année
- Producteur de disques de l'année
- Producteur de spectacles de l'année
- Réalisateur de disque de l'année
- Salle de spectacles de l'année
- Scripteur de spectacle de l'année
- Sonorisateur de l'année

Les Félix

Qui décide et comment ?

Montréal, le 22 septembre 2015 - Chaque année, une cinquantaine de trophées Félix viennent consacrer le talent et l'excellence des artistes, producteurs et professionnels de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo. Mais avant que ne s'allument les projecteurs, le 27 octobre et le 8 novembre prochain, un processus rigoureux et démocratique permet aux membres de l'ADISQ de se faire entendre et de se doter d'une réglementation des Félix, adoptée après consultation auprès de l'ensemble des membres.

Le recensement : qui sera dans la course ?

L'ADISQ a procédé au recensement des produits albums, spectacles, vidéoclips et émissions de télévision mis en marché entre le 1^{er} juin 2014 et le 31 mai 2015. Les nominations des galas ont été déterminées sur la base de la candidature de **209 albums**, de **54 spectacles**, de **52 vidéoclips**, de **17 émissions de télévision** et de **5 anthologies** recensés pendant cette période. Par la suite, le comité de scrutin s'est penché sur l'ensemble de la production de disques et de spectacles recensés pour valider la catégorie de mise en candidature (adulte contemporain, pop, rock...) soumise par le producteur. Ces décisions ont été communiquées à tous les producteurs concernés qui avaient alors, encore une fois, la possibilité de se faire entendre et de demander une révision dans le cas éventuel d'un désaccord.

Comment sont déterminées les nominations ?

Les nominations et les gagnants sont déterminés à l'issue d'un processus démocratique d'une durée de **neuf mois**. Ce processus est sous la responsabilité d'un **comité de scrutin** formé de membres représentatifs de l'industrie. La première tâche de ce comité a été de réviser la réglementation en place à la suite des observations et des recommandations portées à leur attention par les membres de l'Association. Par la suite, des propositions de modifications à la réglementation ont été soumises aux membres de l'ADISQ qui ont pu se faire entendre lors des audiences du comité de scrutin.

Au terme de ces procédures, le conseil d'administration de l'ADISQ a adopté la réglementation des Félix 2015 au mois de mars dernier, en y intégrant certaines modifications.

Qui juge quoi ?

Il existe plusieurs modes pour déterminer les nominations et les gagnants des Félix selon la nature des catégories. D'une part, pour certaines catégories de Félix, les nominations et les gagnants sont déterminés par des **jurys spécialisés**, dont les membres sont sélectionnés en fonction de leurs connaissances approfondies des secteurs concernés et de l'absence de toute forme de conflit d'intérêts. Cette année, l'ensemble des 21 jurys spécialisés comptait 265 personnes.

D'autre part, les nominations et les gagnants de plusieurs autres catégories sont déterminés par un **vote de l'Académie**, qui regroupe plus de 730 personnes. L'Académie est constituée des compagnies membres de l'ADISQ (chacune représentée par deux délégués), par les jurés ainsi que par les directeurs musicaux

des stations de radio commerciales de langue française inscrites au magazine LE Palmarès.

La combinaison des votes de l'Académie et du public détermine aussi les nominations et gagnants des catégories soumises au Vote du public, soit « **Interprète féminine** », « **Interprète masculin** » et « **Groupe ou duo** » de l'année. Les candidatures dans la catégorie « **Chanson de l'année** » proviennent d'une compilation effectuée à partir du Top 25 BDS, Top 25 Correspondants, Top 25 Radio-Canada, pour la période du 2 juin 2014 au 31 mai 2015, et à partir des 25 premières positions du palmarès des ventes de chansons SoundScan. Parmi ces candidatures, sont retenues, après compilation, les 25 chansons ayant obtenu le plus de points selon la méthodologie prévue à la réglementation. Un bulletin de vote regroupant ces candidatures est alors envoyé aux 734 membres de l'Académie. Les 10 nominations de cette année sont les chansons ayant obtenu le plus de votes de l'Académie. Les gagnants de ces catégories sont ensuite déterminés par un vote de l'Académie et du public.

Le comité de scrutin 2015 : L'ADISQ remercie les membres de l'industrie qui ont siégé au comité de scrutin 2015 soit : Eli Bissonnette de Dare To Care Records, qui en assurait la direction, Jean-Christian Aubry de Bonsound, François Bissoondoyal de L'Équipe Spectra, Benoît Clermont des Productions J, Nathalie Corbeil de Nat Corbeil, Michel Côté du Grand Théâtre de Québec, Pierre Gladu d'Instinct Musique, Alain Martineau de DEP Distribution Exclusive et Stéphanie Moffatt de Mo'Fat Management.

Pour assurer la totale intégrité du processus de scrutin et du Vote du public, l'ADISQ a recours aux services du cabinet d'experts-comptables **Raymond Chabot Grant Thornton**, qui supervise l'ensemble de ces opérations.